



2022

BILAN D'ACTIVITÉ 2022

—

L'ÉDITO

Densifier oui, mais pas trop

Le changement climatique va profondément modifier notre façon d'appréhender l'aménagement du territoire. Le défi est grand car l'urbanisme des campagnes s'est fait pendant des années de façon spontanée, au gré des opportunités. Le sol devient une ressource essentielle pour le fonctionnement écologique, économique et social de notre territoire, il faut donc le préserver, et en réduire notre consommation en densifiant les zones déjà urbanisées plutôt que de s'étendre sur les terres agricoles.

Mais la notion de densification doit être maniée avec précaution, car une grande partie de la population des Côtes d'Armor habite par choix dans ces espaces peu denses. Elle ne peut s'envisager que progressivement, dans l'acceptation car elle ne fait pas que des émules chez les habitants des espaces concernés ; elle peut être source de conflit entre ceux qui consentent à construire et les autres. Organisée ou spontanée, la densification douce des bourgs, demande à être questionnée, au risque de commettre des erreurs et de se heurter à des impasses. Dans ce contexte, on devine combien la vie du maire n'est pas de tout repos, soumis qu'il est aux injonctions contradictoires de l'administration de l'Etat, qui pousse à la densité, tandis que ses administrés aspirent à plus d'espace.

Alors l'objectif ZAN* est-il la solution ? En est-on réduit à choisir entre densifier des espaces bâtis, déjà construits, quitte à les priver de leurs espaces verts, de leurs potagers et de leurs jardins ou grignoter sur les terres agricoles soumise aussi à de fortes pressions ? Peut-être faut-il tout simplement renoncer à construire et se concentrer sur la seule réparation de l'existant, en prenant en considération ces espaces non bâtis en centre-bourg que l'on pourrait promouvoir pour préserver la biodiversité, accueillir de la production alimentaire et faciliter

la gestion durable de l'eau. Plutôt que de se positionner pour ou contre l'objectif ZAN, ne peut-on pas réfléchir à la manière d'en rendre l'application pertinente.

Entre densification et dédensification, n'y aurait-il pas une troisième voie ? Plutôt que d'interdire, laisser-faire ou contraindre, ne vaut-il pas mieux accompagner, guider, anticiper, prévoir, construire et programmer les transformations à venir ? On le voit déjà, des architectes-urbanistes sont disposés à intervenir dans les zones peu denses pour y réparer plutôt que construire. Force est de constater que les bourgs sont de plus en plus investis par les agences d'architecture. Certes, la réparation expose à de nouvelles contraintes (réglementaires, normatives ou relatives au modèle économique), mais s'il est bien un professionnel pour résoudre les quadratures du cercle, faire travailler ensemble les parties prenantes concernées, c'est bien l'architecte-urbaniste.

Thierry Orveillon
Président du CAUE 22

**Le ZAN est l'intention des pouvoirs publics de mettre fin à l'artificialisation, à travers un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) – objectif affiché en 2018 dans le Plan Biodiversité français et rappelé par le Président de la République, dans son discours prononcé le 13 février 2020 à l'occasion du lancement de l'Office français de la biodiversité.*

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.15 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + Densification et qualité de vie (La Bouillie, Trélivan)
- + Rénovation d'habitations et jardins partagés (Lézardrieux)
- + Lignes de partage (Binic-Etables sur Mer)
- + Densifier le centre-bourg (Saint-Carné)
- + Revitaliser le bourg par un espace public partagé (Tréduder)

P.37 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

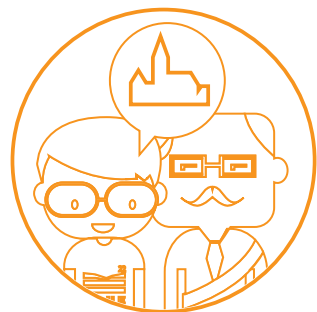
- + Trans-rural Lab (Caulnes)
- + Planter aujourd'hui pour tempérer le bourg demain (Saint-Juvat)
- + Sensibilisation des scolaires à l'urbanisme et à la conception architecturale (Créhen)
- + Salon urbain, restructuration de la place de la résistance (Saint-Brieuc)
- + Archi à l'Ouest- Le magazine de l'architecture
- + En 10 ans, un millier d'étudiants accueillis sur notre territoire

P.55 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

—



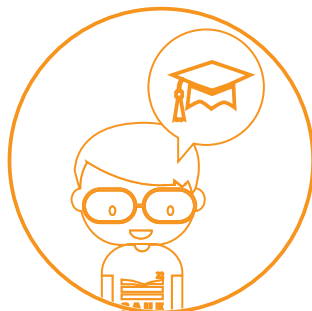
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 11 personnes dont 7 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 4 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité. En 2022, 3 architectes en CDD sont venus renforcer l'équipe technique au vue de la forte hausse des demandes des collectivités.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2022 : 345 communes adhérentes - 8 structures intercommunales (sur 8) - 61 particuliers - 4 organismes - 9 associations.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Tous urbains, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (72) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'informer sur notre activité et d'annoncer les prochains évènements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Le Télégramme, Ouest-France, La presse d'Armor...).

→ liens utiles

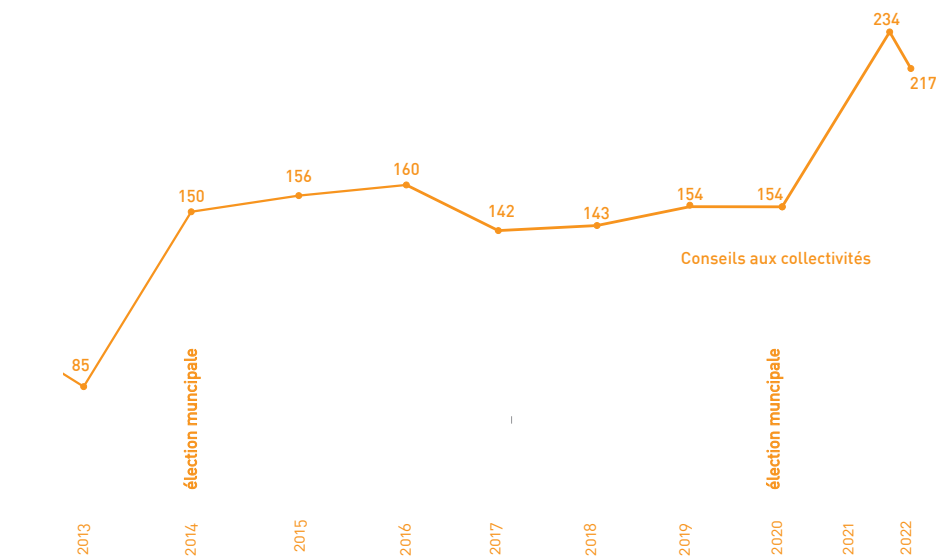
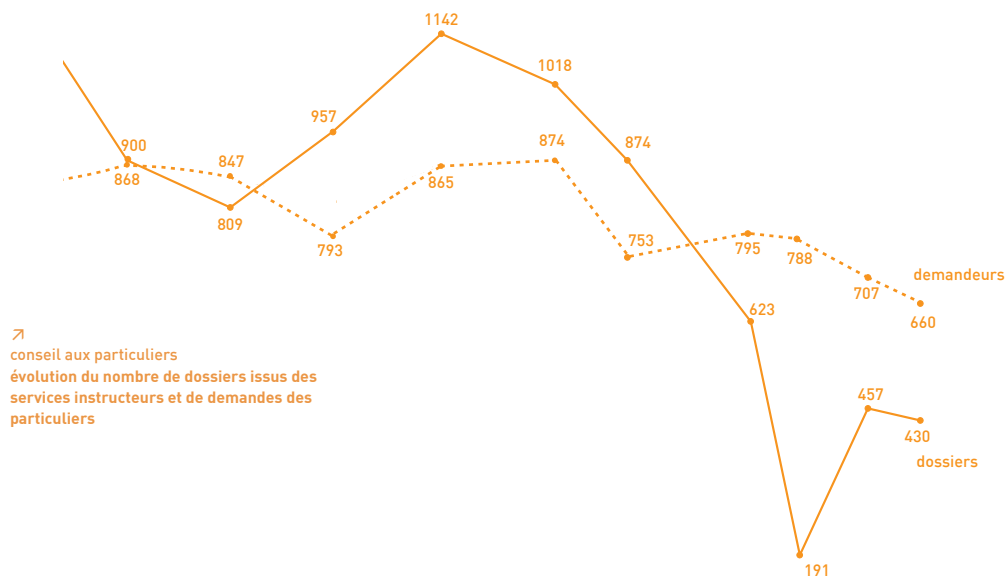
internet : www.caue22.fr

centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Cae des Côtes d'Armor](#)

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

—



conseil aux collectivités
évolution du nombre d'études

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

BROONS-Réunion PVD-**CALORGUEN**-Etude concernant une zone 2AUh-**CAULNES**-Aménagement de la cour de l'école élémentaire-**CHAMPS-GÉRAUX (LES)**-Retour sur étude capacitaire de 2020-**CHAMPS-GÉRAUX (LES)**-Cour d'école-**DINAN**-Réunion PVD-**DINAN**-Cour d'école-**EVAN**-Aménagement de l'ex-pôle tertiaire ZA-**EVAN**-Etude des arbres et végétaux - choix d'essences-**EVAN**-Réhabilitation au cœur du bourg de l'ancien garage-**GUITTÉ**-Aménagement sur parcelles-**LAN-VALLAY**-Cour d'école maternelle-**MATIGNON**-Petite ville de demain - pôle France service-**MATIGNON**-Etude de programmation d'un pôle de services Place Gouyon-**PLESLIN-TRIGAVOU**-Cour d'école-**PLEUDIHEN-SUR-RANCE**-Aménagement future ex caserne des sapeurs-pompiers-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Cour d'école-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Création de logements et d'un tiers-lieu-**SAINT-CARNÉ**-DIA parcelle et lotissement-**SAINT-CARNÉ**-Aménagement d'un pumtrack-**SAINT-CARNÉ**-Cour d'école-**SAINT-JACUT DE LA MER**-Accompagnement pour AO sur Camping-**SAINT-JUVAT**-Plantation d'arbres dans le bourg-**SAINT-LORMEL**-Eglise du Vieux bourg - réfection du muret-**SAINT-LORMEL**-Conseil sur lotissement-**SAINT-MÉLOIR DES BOIS**-Agrandissement d'un commerce - étude faisabilité-**SAINT-MÉLOIR DES BOIS**-Cimetière & bourg-**TRÉFUMEL**-Taverne des Faluns-**TRÉFUMEL**-Aménagement PMR mairie-**TRÉLIVAN**-Etude urbaine - participation comité de pilotage - Atelier participatif-**VICOMTÉ SUR RANCE (LA)**-Implantation résidence seniors.

DINAN AGGLOMÉRATION-Animation d'ateliers sur l'évolution du règlement concernant les clôtures-Ateliers PLUi

COEUR EMERAUDE-Participation au Conseil Scientifique

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BÉGARD-Réunion PVD-**BÉGARD**-Concours maison de santé-**BOURBRIAC**-Remise en nature d'un site bâti-**BOURBRIAC**-Extension de la mairie - aménagement intérieur (mobilier, éclairage...)-**BOURBRIAC**-Extension lotissement de Park Hotel-**BOURBRIAC**-Aménagement de deux cours de récréation-**BULAT-PESTIVIEN**-Maison partagée-**CALLAC**-Petite ville de demain - Isolation paille mairie-**CALLAC**-Réhabilitation du local de l'Association D2 loué à la commune-**CALLAC**-Sélection d'un cabinet

maîtrise d'œuvre pour le plan guide-**CALLAC**-Aménagement de l'espace sportif-**CALLAC**-Mobilier & Aménagement-**CARNOËT**-Restauration église - contrat de territoire-**COADOUT**-Création d'un centre technique-**GUINGAMP**-Réflexion sur le jardin public concernant son fleurissement-**GUINGAMP**-AVAP - Site Patrimonial Remarquable-**GUINGAMP**-Etude sur la rue Saint-Yves-**GUINGAMP**-Cour d'école du lycée-**LAN-LEFF**-Salle des fêtes-**LOUARGAT**-Cour d'école-**LOUARGAT**-Aménagement urbain et placette-**LOUARGAT**-Rénovation d'un logement communal-**MAËL-PESTIVIEN**-Aménagement de la cour d'école-**PAIMPOL**-AVAP - Site Patrimonial Remarquable-**PLÉHÉDEL**-Lotissement en centre-bourg-**PLOËZAL**-Aménagement de bourg-**PLOËZAL**-Estimation - coûts de curage - Place de la mairie-**PLOUMAGOAR**-Jury concours - Construction salle multifonctions-**PLOUMAGOAR**-Diagnostic de la charpente de l'église-**PLOUMAGOAR**-Habitat inclusif pour personnes âgées-**PONTRIEUX**-LZPPAUP - Site Patrimonial Remarquable-**QUEMPEL-GUÉZENNEC**-Réhabilitation du local loué à la commune-**SAINT-AGATHON**-Accompagnement de l'aménagement de la pharmacie-**SAINT-AGATHON**-Construction local modulable de type «halle»-**TRÉGONNEAU**-Projet d'embellissement de la cour d'école.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

BON REPOS SUR BLAVET-Cour d'école-**GLOMEL**-Réaménagement de la cour d'école - atelier scolaire-**GLOMEL**-Accompagnement dans le cadre du Plan Guide-**GLOMEL**-Faisabilité de logements-**MAËL-CARHAIX**-Aménagement du bourg-**MELLIONNEC**-Extension de l'école-**PAULE**-Feuille de route de mandat concernant plusieurs projet sur la commune - PVD-**PEUMERIT-QUINTIN**-Boulodrome-**ROSTRENEC**-Aménagement de l'ancienne gare-**ROSTRENEC**-Présentation étude redynamisation du centre-ville-**ROSTRENEC**-PVD-**SAINTE-TRÉPHINE**-Réflexion autour de la densification du bourg-**TRÉMARGAT**-Hameaux légers-**TRÉMARGAT**-Végétalisation du cimetière.

CCKB-Opération de revitalisation de territoire.

LAMBALLE TERRE ET MER

BOUILLIE (LA)-Etude de faisabilité sur une friche agricole-**BRÉHAND**-Acquisition maison et implantation résidence séniors-**ERQUY**-Grand site de France Cap d'Erquy/Cap Fréhel-**ERQUY**-Abri SNSM-**LAMBALLE**-Aménagement de la cour de récréation-**LAMBALLE**-PVD-**LAMBALLE**-Accompagnement inventaire bâti patrimonial-**LAN-DÉHEN**-Réflexion foncier constructible-**LANRELAS**-Création de mobilier extérieur : banc, table, cabane-**MONCONTOUR**-Démolition de bâtiment-**MONCONTOUR**-Plan de fleurissement du cimetière-**MONCONTOUR**-Circulation dans le bourg et autour de la pyramide-**MONCONTOUR**-Îlot de la poste-**PLANGUENOUAL**-Cour d'école -réflexion usage -production Pop uP - atelier scolaire-**PLÉNEUF VAL-ANDRÉ**-Etude urbaine sur un site de la commune-**PLURIEN**-(A la demande du Syndicat des Caps) Réflexion sur le site de la maison du marais de l'Islet-**POMMERET**-jury concours - construction d'espaces intergénérationnels-**TRÉDANIEL**-Aménagement de la cour de l'école 1, 2, 3 Soleil-**TRÉDANIEL**-Révision du PLU-**TRÉDANIEL**-Lotissement-**TRÉMEUR**-Réorganisation de la cour d'école-**TRÉMEUR**-Réflexion du centre-bourg (construction atelier - école - lotissement...).

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-Création habitat participatif en centre-ville-**LANNION**-PVD-**LÉZAR-DRIEUX**- Îlot en centre-ville-**PENVENAN**-Végétalisation de la cour d'école-**PERROS-GUIREC**-Commission Locale des Sites Patrimoniaux Remarquables-**PLEUBIAN**-Concours espace bien-être-**PLEUDANIEL**-Aménagement du bourg-**PLOUARET**-Réaménagement de la rue de la gare-**PLOUARET**-Candidature Label CPRB - évaluation-**PLOUBEZRE**-Construction d'une garderie-**PLOUBEZRE**-Traversée du bourg-**PLOUGRAS**-Mur d'enceinte de l'église et enduits intérieurs-**PLOUGRAS**-Chapelle Saint-Gonery-**PLOUGRESCANT**-Restauration toiture église - contrat de territoire-**PLUZUNET**-Aménagement d'un espace devant l'école communale-**PLUZUNET**-Aménagement de voirie-**PLUZUNET**-Programme d'habitat sur une parcelle-**PLUZUNET**-Faisabilité entrée de bourg-**PRAT**-Contentieux concernant la salle des fêtes-**TRÉBEURDEN**-Aménagement entrée de ville-**TRÉDARZEC**-Candidature Label CPRB - évaluation-**TRÉDUDER**-Aménagement et revitalisation du bourg-**TRÉGASTEL**-Aménagement le long du littoral de la commune-**TRÉ-**

GUIER-Réflexion sur les cours d'écoles élémentaire et maternelle-**TRÉLÉVERN**-Rénovation de la Chapelle St-Adrien-**TRÉLÉVERN**-Amélioration thermique de la salle des Associations-**TRÉLÉVERN**-Mur du presbytère-**TRÉLÉVERN**-Sécurisation et restauration clocher église - contrat de territoire.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ-Sensibilisation ZAN-Copil petite ville de demain.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

PLÉLO-Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le plan guide-**PLOUHA**-Aménagement de la cour d'école-**PLOUHA**-Petites villes de Demain - Restructuration du centre-bourg-**PLOUHA**-Atelier Urba-**TRÉMÉVEN**-Comité de pilotage - Contrat Relance Transition écolo (CRTE)-**TRESSIGNAUX**-Fabrication meubles.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

GAUSSON-Restauration de l'église - contrat de territoire-**GOMENÉ**-Candidature Label CPRB - évaluation-**GUERLÉDAN**-Candidature Label CPRB - évaluation-**ILLIFAUT**-Réhabilitation de l'ancienne école privée-**ILLIFAUT**-Restauration du Beffroi - contrat de territoire-**LOUDÉAC**-Réaménagement de la cour d'école-**LOUDÉAC**-Participation à l'étude urbaine - comité de pilotage-**PLÉMET**-Jury de concours école-**PLÉMET**-Cantine accueil périscolaire-**PLUMIEUX**-Construction d'une cantine garderie-**SAINT-THÉLO**-Jardins «nouveaux nés dans la commune»-**SAINT-THÉLO**-Rénovation d'un bâtiment communal pour logement-**SAINT-THÉLO**-Passerelle de Tadashi Kawamata-**TRÉVÉ**-Diagnostic concernant l'église-**UZEL**-Aménagement de bourg-**UZEL**-Evolution du bourg et des bâtiments communaux.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Animation et encadrement d'un atelier à Binic (étudiants de l'EN-SAN) avec DDTM-**BINIC-ETABLES**-Accompagnement PLUi-**BINIC-ETABLES**-La rognouse-**BINIC-ETABLES**-Sensibilisation au Plan guide-**BINIC-ETABLES**-Cour

de l'école «la Vigie»-**LANGUEUX**-Préemption concernant des logements collectifs-**LANGUEUX**-Vente maison de l'Administrateur du site de la Briqueterie -**LANGUEUX**- Etude projet habitat social-**LANTIC**-Cour d'école-**MÉAUGON (LA)** -Extension de l'école-**PLAINTEL**-Accompagnement pour l'élaboration d'un plan guide-**PLÉ-RIN**-Jury pour projet immobilier-**PLÉRIN**-Verdissement de la cour d'école-**PLÉ-RIN**-Jury de concours concernant l'espace culturel-**PLOEUC L'HERMITAGE**-Cimetière-**PLOUFRAGAN**-Pavillons Facilha - Association L'Envol-**PLOURHAN**-Avis sur les peupliers autour du terrain de foot-**PLOURHAN**-Assistance sur dossier de consultation des entreprises pour abri de l'école-**SAINT-BRIEUC**-Installation d'un métalloscope - phase opérationnelle-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du Conseil départemental) Faisabilité bureaux CAUE 22/CAD-**SAINT-BRIEUC**-Comité pilotage Copropriété-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du Conseil départemental) Learning Center sur le campus Mazier-**SAINT-BRIEUC**-Espace jeunes «La Cabane»-**SAINT-BRIEUC**-OPAH RU-**SAINT-BRIEUC**-Projets participatifs - Balades urbaines-**SAINT-BRIEUC**-Vallée de Gouëdic-**SAINT-BRIEUC**-Jury de concours concernant le regroupement écoles La Vallée & Balzac-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de l'Amicale Laïque) Accompagnement pour la construction de mobilier-**SAINT-BRIEUC**-Aménagement du temps de récréation et des espaces communs extérieurs et intérieurs-**SAINT-BRIEUC**-Création de deux cabanes à l'école des Merles et Dollo-**SAINT-BRIEUC**-Signature ORT-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de St-Brieuc Armor Agglo) Jury extension siège de l'Agglomération-**SAINT-BRIEUC**-Gestion intégrée des eaux pluviales-**SAINT-BRIEUC**-PLRH -Comité partenarial-**SAINT-BRIEUC**-Réflexion/sensibilisation des centralités-**SAINT-BRIEUC**-Participation au Conseil de Développement-**SAINT-BRIEUC**-Jury déchetterie-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de l'Askoria) Aménagement d'un local d'une vingtaine de m²-**SAINT-CARREUC**-Végétalisation de la cour d'école-**SAINT-DONAN**-(A la demande de l'association L'Envol) Pavillons Facilha-**SAINT-DONAN**-Aménagement de la mairie-**SAINT-DONAN**-Affaïssement du Pont Quillerin-**SAINT-JULIEN**-Plan guide communal (déplacements doux/accès chaos du Gouët)-**SAINT-QUAY PORTRIEUX**-Nuancier-**SAINT-RIEUL**-Aménagement de l'aire de sport-**TRÉGUEUX**-Aménagement et végétalisation d'une cour d'école et du centre de loisirs-**YFFINIAC**-Construction d'une résidence seniors-**YFFINIAC**-Construction salle multifonctions-**TRÉGUEUX**-Jury de concours pour la construction d'un centre de loisirs-**TRÉGUEUX**-Réflexion sur le presbytère-**TRÉGUEUX**-Projet d'aménagement (parvis/parking)-**YFFINIAC**-

Etude capacitaire sur un projet de résidence seniors-**YFFINIAC**-Jury de concours concernant un cabinet médical.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION-Animation atelier PLUi-Réflexion autour de la promotion de la pratique cyclable-Sensibilisation au ZAN-Plan de paysage.

ÎLE DE BRÉHAT-Chapelle St Rion (abords).

PONTIVY COMMUNAUTÉ

SAINT-CONNEC-Jardin public.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'EMERAUDE

TRÉMEREUC-Réflexion autour de la préemption d'une maison de bourg.

SAINT-JEAN BRÉVELAY-Cour d'école «Paul Emile Victor»

CONSEIL DÉPARTEMENTAL-Guide d'embellissement et/ou valorisation paysagère-Atlas des Paysages des Côtes d'Armor-Intervention Patrimoine de proximité en partenariat avec les archives départementales.

PRÉFECTURE-Commission de sécurité-Commission Départementale Nature Paysages Sites-Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

ASSOCIATION COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE (CPRB)-Avis sur diverses demandes de subventions discernées aux collectivités et particuliers.

RÉGION BRETAGNE-ADN Territorial - Baie de St-Brieuc Paimpol Les Caps-Inventaire patrimoine - plage du Valais

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS, QUELQUES EXEMPLES



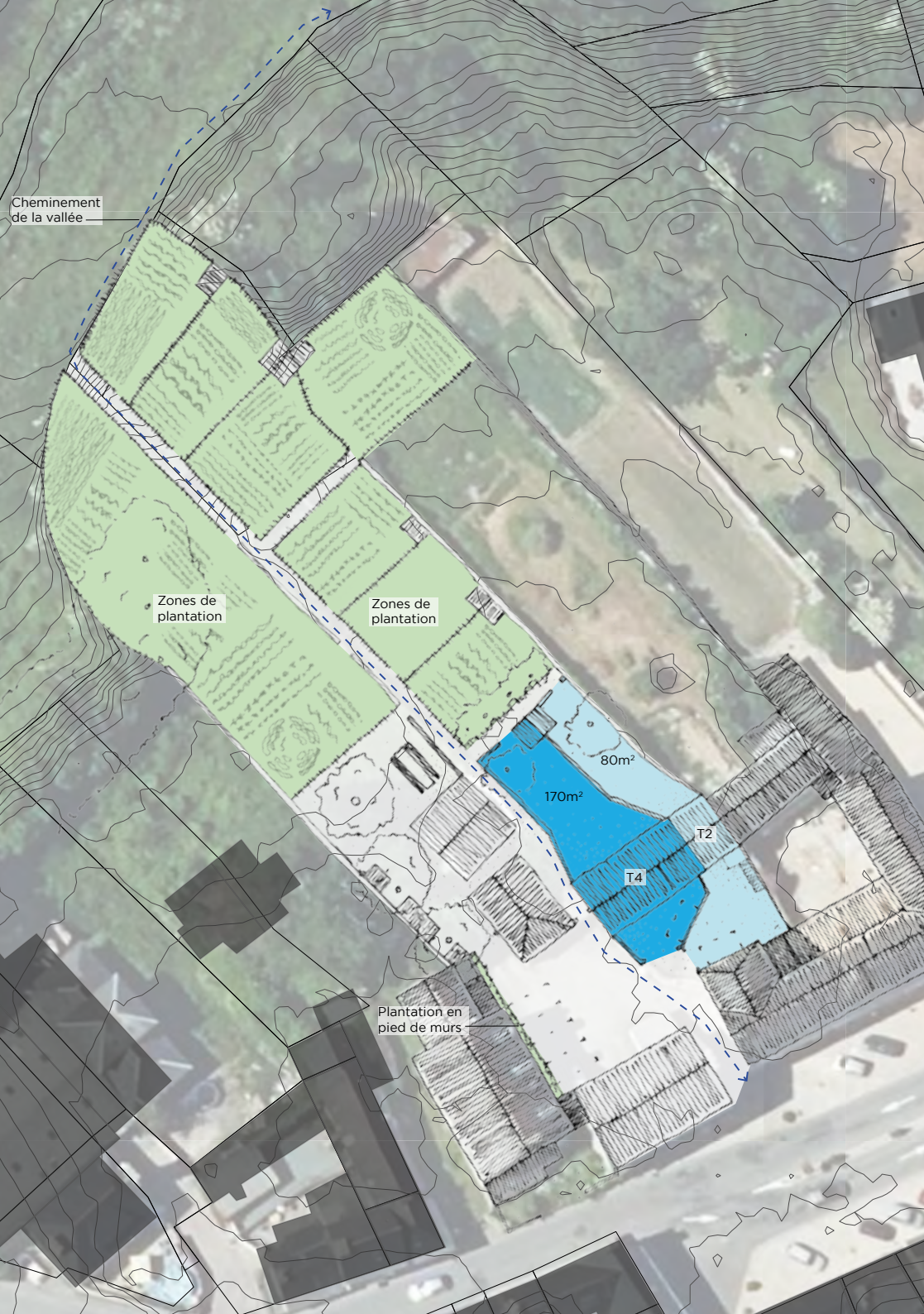
LA BOUILLIE, TRÉLIVAN / 2021-2022

DENSIFICATION ET QUALITÉ DE VIE

Le CAUE accompagne les collectivités dans leur stratégie de densification et de renouvellement urbain afin d'aider à anticiper la mise en œuvre de la politique du « Zéro Artificialisation Nette » à toutes les échelles.

Le CAUE a accompagné par exemple la commune de La Bouillie en 2022 dans sa réflexion sur le devenir possible d'une ancienne friche agricole située à deux pas de la mairie et des commerces dans le bourg. Une Orientation d'Aménagement et de Programmation inscrite au PLU fixe pour ce site une densité minimale et un principe de liaison, mais reste insuffisante pour traduire la sensibilité et la qualité d'intervention à mettre en œuvre pour respecter l'identité spécifique de ces lieux témoins de l'identité paysagère rurale. Le CAUE s'est attaché à s'appuyer sur les façons de révéler ce type de lieu. Comment allier les objectifs de densité attendus avec la qualité d'un projet adapté au contexte paysager et patrimonial ? Une faisabilité illustrée d'exemples de projets a permis à la collectivité de se projeter sur les exigences de ce type d'intervention : respect des gabarits, conditions de réemploi et de reconversion possible de certains bâtiments existants, place de la voiture, perméabilité des sols, organisation des espaces communs, typologies de logements, autant d'éléments pour impulser les conditions d'une densification soutenant la qualité de vie au sein de nos bourgs. Cette exigence pré-opérationnelle s'offre d'autant plus de garanties de réussite si elle a été anticipée également bien en amont de la réflexion.

Le CAUE accompagne ainsi les collectivités dans l'élaboration d'études et plans guides urbains et paysagers. Après avoir élaboré des ateliers de préfiguration avec les élus, en 2021, le CAUE a pu continuer d'accompagner par exemple la commune de Trélivan dans la conduite d'un plan guide urbain et paysager réalisé par l'atelier de l'Ourcq et Peucat Paysages. Ces travaux à différentes échelles, visent à explorer collectivement les conditions de réussite pour proposer demain des conditions de vie de qualité sur l'ensemble du territoire.



LÉZARDRIEUX / 2022

RÉNOVATION D'HABITATIONS ET JARDINS PARTAGÉS

Le CAUE a été appelé pour réfléchir au devenir d'un bâti situé sur une parcelle en second rideau de la place du Centre. De beaux jardins en lanière, à l'arrière du construit, délimités par des murets en pierre, surplombent la vallée. Plusieurs bâtis sont présents dans le périmètre d'étude dont un transformateur électrique qui ne pourra bouger et une annexe en pierre, local des services techniques qu'il est souhaitable de conserver.

La mairie souhaite maintenir l'offre de logements, aménager les arrières en jardin partagés et/ou familiaux, offrir un cheminement piéton permettant de connecter la vallée au centre-bourg et offrir quelques places de stationnement supplémentaires aux promeneurs et jardiniers.

Le CAUE a alors proposé un cheminement doux ordonnant les espaces publics et privés, adossé aux beaux murets en pierre mettant en valeur le végétal et le bâti ancien de qualité. Quelques démolitions d'extensions /ajouts empiriques sans qualité ont permis d'aérer le site et d'ouvrir des perspectives sur le paysage. Le transformateur, comme le local des Services techniques, est conservé.

La belle demeure de centre-bourg (T4 + combles) conserve sa destination familiale pouvant évoluer en colocation. L'annexe, accolée en pignon, devient un T2 en duplex. Chacun des logements fonctionne indépendamment en bénéficiant d'une courette au Sud avec possibilité d'y garer une voiture et d'un jardin au Nord accessible par le nouveau chemin piéton. La mairie n'ayant pas vocation à développer son parc de logements locatifs, ces deux parcelles re-délimitées peuvent être vendues, la rénovation des logements restant à la charge des futurs acquéreurs.

L'aménagement paysager, les clôtures, plantations, cabanons (stockage outils mais aussi toilettes sèches, compost, parc à vélo, poussettes, point d'eau) restent gérés par la commune pour garantir l'unité d'ensemble, sa cohésion et son harmonie, dans le temps.



BINIC-ETABLES SUR MER / 2022

LIGNES DE PARTAGE

Située dans les Côtes d'Armor, Binic - Etables sur mer est l'une des nombreuses communes de France qui va devoir s'adapter à la montée du niveau de la mer et aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral, aggravés par le réchauffement climatique et la pression démographique et touristique.

Comment faire lorsqu'un territoire que l'on habite au quotidien va progressivement devenir inhabitable ? Comment aider à ce que chacun, chacune l'admette ? Comment imaginer et montrer des possibles pour pouvoir continuer à l'habiter, mais autrement ? Quelles actions de transformation engager ?

De septembre 2022 à janvier 2023, une trentaine d'étudiants et d'étudiantes en architecture de l'atelier de projet «Lignes de partage» ont abordé ces questions avec des acteurs et des habitants de Binic - Etables sur mer, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE et la Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor.

C'est dans le quotidien que s'inscrivent les pratiques de production-consommation ordinaires qui mettent en crise l'habitabilité du monde. Mais c'est aussi dans la quotidienneté que naissent les projets et qu'ils sont mis à l'épreuve. C'est pourquoi l'atelier s'intéresse particulièrement à l'articulation des questions macro-environnementales liées au changement climatique et à la réduction du vivant avec une approche critique des spatialités de cette vie quotidienne, en ce qu'elle ouvre à un pouvoir de métamorphose et d'invention.

Les étudiantes et les étudiants avaient pour mission de développer une attention au territoire centrée sur les communautés de vie et les réseaux d'interdépendances, parce qu'ils sont les leviers d'actions de cette échelle de vie collective à réinventer.

Leur travail a été riche de deux temps d'immersion sur site, marches, rencontres, débats avec les acteurs... qui ont permis d'ancrer leurs projections.



SAINT-CARNÉ / 2022

DENSIFIER LE CENTRE-BOURG

La commune de Saint-Carné a sollicité le CAUE sur une étude d'opportunité pour motiver une préemption dans le cadre d'une DIA. Le CAUE a proposé d'élargir le périmètre à un ensemble de parcelles situées en centre-bourg et zonées en UAp et 2AUh au PLUi.

Différents partenaires ont été associés à la réflexion : Dinan Agglo, DDTM, EPF.

Il a été conseillé de réfléchir en 2 temps :

1. Etude d'opportunité du CAUE pour justifier la préemption sur les parcelles, objet de la DIA.
2. Etude urbaine pour justifier l'ouverture de la zone en 1AUh au regard d'une stratégie globale du développement de la commune.

Les réflexions et propositions ont questionné :

- Les cheminements, la place du piéton au cœur de l'aménagement et la « juste » place de la voiture.

Par exemple : maillage de cheminements doux intégrant ce nouveau quartier à l'existant ; voirie partagée, sans trottoirs, ni bordures ; poches de stationnement commun pour limiter les accès routiers.

- La densité en retrouvant celle du cœur de bourg* tout en préservant l'intimité des jardins.

Par exemple en favorisant le bâti dense, habitats en mitoyenneté formant des longères orientées au Sud et préservant l'intimité des jardins par des abris entre terrasses.

- La mixité de l'offre entre logements sociaux en locatifs ou en accession et lots libres.
- L'espace public comme transition entre le nouvel aménagement et le cœur de bourg.

Par exemple : proposition d'un préau pour des activités partagées ; maillage piéton pour favoriser la déambulation et promenade

- L'optimisation du parcellaire, sa déclivité, son orientation, sa végétation.

Par exemple : implantations sur rue, orientation Sud, reprenant la spécificité du bourg ancien, en mitoyenneté pour éviter la maison « à la parcelle » ; tenir compte du développement des arbres pour les implantations.

**Potentiel de 23 logements soit 20 lgts / Ha (critère EPF) associant 13 logements sociaux en location ou en accession et 10 lots libres. Dans le bourg ancien : 14 logements (ou potentiel logements) sur 7 569 m², soit 18,5 logements / Ha. En extension urbaine Est, le long de la rue : 16 maisons individuelles sur 25 270 m², soit 6,30 logements / Ha.*



TRÉDUDER / 2022

REVITALISER LE BOURG PAR UN ESPACE PUBLIC PARTAGÉ

Dans le cadre de la revitalisation de son bourg et parallèlement au lancement d'un projet d'éco lotissement, la commune de Tréduder a sollicité le CAUE des Côtes d'Armor pour l'accompagner dans une réflexion portant sur la création d'un espace multigénérationnel.

Faisant le lien entre le futur lotissement et l'enclos de l'église, le périmètre de l'étude concerne l'actuel boulodrome et ses abords. Le projet porte principalement sur la rénovation et l'extension du boulodrome. L'objectif est de renforcer ce lieu de rencontre et d'améliorer ses conditions d'usages. Le boulodrome serait restructuré pour y créer une nouvelle allée de boule et des rangements à destination des associations.

Il serait prolongé par un préau pouvant accueillir les fêtes associatives et communales mais aussi les randonneurs qui traversent la commune. Pour conforter ce lieu de convivialité, les abords du boulodrome seraient aménagés pour accueillir des jeux d'enfants, un parcours de santé et une liaison douce entre le futur éco lotissement et le centre-bourg.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

—



SENSIBILISATION / CAULNES

TRANS-RURAL LAB

Pendant 7 ans, la commune de Caulnes, accompagnée du CAUE22 et de Catherine Rannou, architecte et professeure à l'ENSAPVS (Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine), a accueilli les étudiants de plusieurs écoles d'architecture (ENSAPVS, ENSAB, ENSAN) sur le site expérimental de la Ville Gate, afin de réfléchir à la transformation d'une ancienne ferme.

Comment réhabiliter les 4000 m² de cette exploitation agricole construits après-guerre pour l'élevage intensif (corps de ferme, quatre porcheries, un poulailler industriel et un hangar) ?

Depuis 2015, près de 400 étudiants en écoles d'architecture réfléchissent à la transformation de ces vieux bâtiments agricoles notamment à travers le programme du Trans-rural Lab

Cette année, une nouvelle promotion de l'école d'Architecture Paris Val de Seine a séjourné sur place, découvert et étudié le site ainsi que le territoire et sont venus présenter leurs travaux aux élus et habitants.

Cette venue clôturait ces 7 riches années de partenariat entre la municipalité, l'école parisienne et le CAUE22.



SENSIBILISATION SCOLAIRE / SAINT-JUVAT

PLANTER AUJOURD'HUI POUR TEMPÉRER LE BOURG DEMAIN

À Saint-Juvat, les élèves et les services techniques de la commune accompagnés de Jean-Luc Eon, technicien forestier de la DDTM 22, de Guillaume Masse, technicien bocage & forêt à Dinan Agglomération et de Didier Pidoux, paysagiste au CAUE 22, ont planté une future forêt urbaine.

Composée de 57 tilleuls disséminés dans l'ensemble du bourg, cette trame arborée devrait permettre d'atténuer les effets du réchauffement climatique en baissant de quelques degrés, d'ici quelques décennies, la température du bourg.



SENSIBILISATION SCOLAIRE / CRÉHEN

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES À L'URBANISME EN MILIEU RURAL ET À LA CONCEPTION ARCHITECTURALE

L'atelier Archibourg continue de circuler dans les écoles du Département. En 2022, les élèves de 4^e et 3^e du collège de Créhen ont bénéficié de l'accompagnement du CAUE dans le cadre de leurs travaux d'arts plastiques encadrés par Mme Legros. Le CAUE est intervenu durant 4 séances auprès du groupe d'élèves participant à l'option Arts plastiques.

Les élèves composant cette classe ont ainsi pu conceptualiser un projet d'architecture et d'urbanisme à travers l'étude d'un territoire fictif, Archibourg. Ils ont observé et se sont questionnés sur l'espace avant de se lancer dans la création en volume d'habitats adaptés aux besoins des familles.

La production finale sera une maquette de 3 m de long, dans laquelle les élèves présenteront leurs volumes mis en couleurs.



SENSIBILISATION / SAINT-BRIEUC

SALON URBAIN, RESTRUCTURATION DE LA PLACE DE LA RÉSISTANCE

Durant un semestre, du mois de février au mois de juin 2022, le centre-ville de Saint-Brieuc et plus particulièrement la place de la Résistance ont été les objets d'étude de l'atelier de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) mené par Mathieu Le Barzic, architecte et maître de conférence. L'objectif de cet atelier était d'étudier divers scénarios d'aménagement et de mutation de ces espaces publics.

Il a été proposé aux étudiants en Master 1 de réfléchir à un aménagement de l'espace public à l'horizon 2024 à partir des pistes de réflexion amorcées par la municipalité et d'expérimenter grandeur nature la fabrication de mobiliers et de dispositifs spatiaux réalisés par ces derniers accompagnés du CAUE.

L'atelier s'est ensuite poursuivi par une prospective urbaine et architecturale à l'horizon 2030 afin d'étudier les potentialités d'évolution du secteur, notamment par la réappropriation des espaces bâtis et du foncier disponible sur le secteur élargi.

Enfin, la présentation des travaux des étudiants sous la forme d'une exposition au CAUE, où le jury a eu lieu, a permis aux élus briochins et aux administrateurs de La Passerelle (scène nationale située sur la place de la Résistance) de prendre connaissance des propositions des étudiants.



VIDÉOS

ARCHI À L'OUEST

LE MAGAZINE DE L'ARCHITECTURE

-

Les trois CAUE bretons (22, 29, 56) s'associent pour la production d'une émission mensuelle « Archi à l'ouest », diffusée sur Tébésud et Tébéo et disponible en streaming sur les sites internet des CAUE bretons. Cette année, les émissions suivantes ont été diffusées :

- La place de l'arbre
- Re-naturation
- Ré-emploi du patrimoine existant

Ces vidéos sont toutes consultables sur le site de l'émission Archi à l'Ouest et sur le site du CAUE (www.cae22.fr → onglet vidéos).



SENSIBILISATION / CALLAC

EN 10 ANS, UN MILLIER D'ÉTUDIANTS ACCUEILLIS SUR NOTRE TERRITOIRE

-

Depuis désormais 10 ans, la DDTM et le CAUE accompagnent des ateliers « hors les murs » de différentes écoles d'architecture. Le principe est simple, il consiste à faire se rencontrer des élus de collectivités et des étudiants d'école d'architecture ou d'urbanisme. Les premiers, bien souvent très occupés à traiter les affaires du quotidien ne s'autorisent pas suffisamment à prendre de la hauteur, les seconds, impatients de croiser de « vraies » problématiques ont de l'énergie et de la matière grise à revendre.

Ces rencontres produisent des échanges et débats apaisés, le travail des étudiants étant fictif donc sans enjeu. Mais cela n'empêche pas d'ouvrir des pistes de réflexions innovantes, bien souvent inattendues et de ce fait bien utiles aux élus qui, comme on le précisait précédemment, ne s'autorise pas à faire le pas de côté nécessaire à l'invention.

Cette année, l'atelier de Marion Faunières a été accueilli par la commune de Callac, Petite Ville de Demain (PVD), pour réfléchir avec les élus au projet de réhabilitation du bourg. Ces derniers ont présenté aux étudiants leurs problématiques, ceux-ci s'en sont emparées et quelques mois plus tard ont restitué à la population le fruit de leurs recherches. Le projet d'accueil des réfugiés, porté par le fond de dotation Merci a enrichi le travail des étudiants - cela a certainement contribué à ce que Callac soit retenue par le fond de dotation pour accueillir le « Village Horizon »

Plus tard, l'animatrice PVD, accompagnée par le CAUE, a utilisé ces travaux pour lancer une consultation afin de retenir un bureau d'étude qui réalisera un plan guide, indispensable à la planification des travaux d'aménagement du bourg. Là encore, l'innovation portée par les étudiants a attiré l'attention de l'Atelier du Rouget dirigé par Simon Teyssou, cabinet référent en matière d'aménagement rural, qui a finalement été retenu pour réaliser le plan guide de Callac.

La preuve est faite que l'accueil sur le territoire des étudiants accompagnés de leurs enseignants est un vecteur de promotion et de réussite des politiques publiques.

SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Jury OPRP Ouvrier-ère Professionnel-le en Restaurant du Patrimoine - **ECLIS**-Jury OPEC Ouvrier-ère Professionnel-le en Ecoconstruction-**LAMBALLE-ARMOR**-Accompagnement avec les scolaires pour les journées européennes du Patrimoine-**COLLÈGE DE CRÉHEN**-Atelier Archibourg-**ÉCOLE F. GALLAIS, LANGUEUX**-Atelier Archibourg-**LYCÉE SAINT-ILAN, LANGUEUX**-Intervention pour des élèves de terminale STAV (bac techno) - présentation du territoire-**COLLÈGE DE LOUDÉAC**-Participation Forum des métiers-**LYCÉE RABELAIS, SAINT-BRIEUC**-Intervention sur le métier de paysagiste-**INSPECTION ACADÉMIQUE**-Rencontre éducation culturelle et artistique-**LYCÉE RENAN, SAINT-BRIEUC**-Participation au journal du lycée-**LYCÉE FREYSSINET, SAINT-BRIEUC**-Atelier mobilier pour les pavillons Facilha-**LYCÉE FREYSSINET, SAINT-BRIEUC**-Visite et présentation de la Cabane aux étudiants-**SCIENCES PO**-Accueil des étudiants de Sciences Po-**ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE**-Accompagnement de l'atelier de M. Le Barzic intitulé «Salon urbain», étudiants en Master 1-**ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES**-Conférence «Esthétique de la dé-bordure»-**ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES**-Accompagnement de l'atelier «Ligne de partage» de Sabine Guth sur Binic-Etables sur mer.

AUTRES INTERVENTIONS

AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ-Porteurs de projets costarmoricain - équipe projet réseau de l'accompagnement-**RICHESS**-Soirée thématique - nouvelles formes d'habiter-**BRUDED**-Cycle de visites - cour d'école-**RÉSEAU RURAL BRETON**-Présentation de l'Observatoire photographique des Paysages-**BAIE DES SCIENCES**-Conférence - Végétalisation des Villes-**UNION RÉGIONALE DES CAUE BRETONS-TÉ-BÉO**-Co-crédation des émissions Archi à l'Ouest-**ASSOCIATION SOHIER**-Lauréat prix régional construction bois-**CONSEIL DÉPARTEMENTALE 22**-Réalisation d'un guide de l'ingénierie ADAC/SDAEP/SDE/CAD/Centre de gestion-**RÉGION BRETAGNE**-Colloque habitat-**RÉGION BRETAGNE**-Mission politique régionale matériaux biosourcés... -**GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION**-Café de la revitalisation-**CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE**-Accompagnement pour la création d'une exposition-**LES MÉDIATHÈQUES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**-Table ronde - habiter autrement sur le territoire Briochin-**UDAP**-Table ronde pour la RE 2020 en SPR-**CENTRE DE GESTION 22**-Accueil des stagiaires.



CONFÉRENCES

LES CAFÉS DE LA REVITALISATION

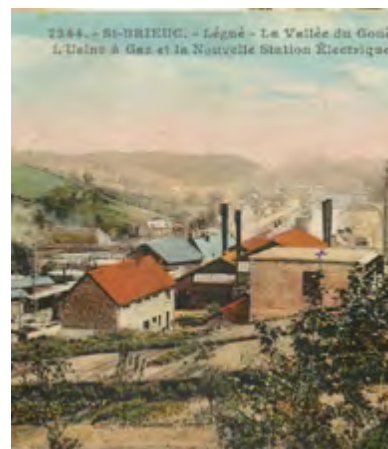
Au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération, la mission Revitalisation organise les cafés de la revitalisation, conférence et débat sur la transition de nos bourgs, en partenariat en 2022 avec le CAUE. Plusieurs thèmes ont été abordés :

- La revitalisation de nos campagnes et les enjeux de transition de notre ruralité avec Valérie Jousseume, chercheuse au CNRS;
- La revitalisation des centres-bourgs par la paysage avec le Collectif Paysages de l'après-pétrole;
- La SCIC ? avec Stéphane Grasser, directeur général de la SCIC de l'Arban;
- L'avenir de nos églises avec le CAUE du Calvados et Jean Guervilly, architecte.

FORMATION

ECLIS

Depuis 10 ans, la société coopérative d'intérêt collectif ECLIS vise à impulser, animer et coordonner une filière locale en éco-habitat au sein du Pays de Dinan. ECLIS propose une offre de formation pour les jeunes adultes. C'est dans ce cadre que le CAUE participe aux jurys de fin de formation O.P.R.P. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine) et O.P.E.C. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco Construction). Le CAUE participe également à la formation par des interventions pédagogiques portant sur les acteurs du patrimoine et sur le repérage des patrimoines.



EXPOSITION

LA MANUFACTURE DU LÉGUÉ

Le CAUE a présenté le projet de fin d'études d'architecture d'Emile Berte, étudiant à l'Ecole d'Architecture de Bordeaux, sur la friche EDF située au Port du Légué à Saint-Brieuc.

Ce travail, issu de cinq mois de réflexions portées sur la vallée du Gouët, le port du Légué et plus particulièrement l'avenir de la friche EDF, se présente sous forme de caisses rappelant celles des marins disposées en fond de cales.

En se dépliant, ces caisses laissent découvrir les maquettes, plans, visuels et textes telles un cabinet de curiosités, racontant une histoire de l'avenir de cette friche.



EXPOSITION

HIGH-LOW

L'exposition multi-média High-Low a été accueillie au CAUE en présence de Catherine Rannou architecte. La station polaire française Dumont d'Urville dessinée, en partie, par l'ingénieur Vladimir Bodiansky au début des années 60, a fait l'objet d'un relevé en 2020 par des architectes, artistes, chercheurs et enseignants en architecture, en vue de sa rénovation et transformation.

L'exposition High-low présente une partie de cette mission de relevé sous forme de dessins, manuscrits, atlas photographiques, cartes et plans masse réalisés in situ. L'ambition du projet de transformation de la station est de rendre l'activité de cette station pour la recherche scientifique en antarctique, entièrement décarbonée à l'horizon 2050.



CONFÉRENCE VÉGÉTALISATION DES VILLES

Isabelle Hervio, paysagiste au CAUE, est intervenue lors de la conférence sur la «Végétalisation des villes : de l'utopie vernienne à la réalité» organisée dans le cadre du festival « La baie des sciences ».

Cette soirée-débat a permis de mettre en lumière des exemples concrets du territoire et d'échanger sur les enjeux liés à la végétalisation des villes.



FORMATION URBANISME DURABLE

Une délégation d'élus des communes du Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale (Pas de Calais) a été accueillie à Trémargat par M. François Salliou, maire de la commune et le CAUE22.

En voyage d'études en Bretagne sur le thème de l'urbanisme durable, les élus ont pu découvrir les nombreux projets et la forte dynamique portés par cette commune rurale du Centre Bretagne : aménagement de la place et enherbement du cimetière menés en chantier participatif, café et épicerie associatifs, découverte de la SCI de Trémargat qui aide à l'installation de paysans et artisans engagés dans une démarche de développement durable et local, mode de gouvernance ...



CONFÉRENCE ESTHÉTIQUE DE LA DÉ-BORDURE

Inaugurant le cycle «Engagement écologique de l'architecture», Didier Pidoux, paysagiste et plasticien au CAUE, a donné une conférence intitulée «Esthétique de la dé-bordure» à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

La vidéo est disponible sur notre site internet (onglet Vidéos).



PAVILLON D'EXPOSITION FACILHA

Facilha « bien vieillir dans son logement » est un dispositif porté par le CAUE de 2019 à 2021 et financé par le Département, via La Conférence des Financeurs, AG2R La Mondiale et Le Crédit Agricole.

L'itinérance de l'exposition terminée, les deux pavillons d'exposition ont été cédés à l'association L'Envol, association départementale, qui œuvre dans le champ de la protection de l'enfance et qui a pour finalité d'accueillir, de protéger, d'accompagner et d'écouter les enfants, les jeunes et leurs familles.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22

—

L'ÉQUIPE

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte

Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)

Brigitte Calvez / secrétaire

Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte

Léna Hinault / architecte

Benoît Moreira / architecte

Adèle Naour / architecte (CDD)

Anne-Claire Favrot / architecte (CDD)

Doryan Kuschner / architecte (CDD)

Valérie Vidélo / architecte

Emilie Le Jallé / urbaniste

Isabelle Hervio / paysagiste

Didier Pidoux / paysagiste

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

Anne-Claire Favrot / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Sylvie Le Guennic / Christophe Gauffeny / Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Doryan Kuschner / Valérie Vidélo / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Adèle Naour / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / Benoît Moreira

ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

Stagiaires de janvier à décembre 2022

AZZAOUI Ayoub / stage d'observation de 3^e
 BLANCHARD Berndan / stage d'observation de 3^e
 BLAYO-NOGRET Domitille / Lycée de la Fontaine des Eaux à Dinan
 BOUZEGGAOUI Mohammed / stage d'observation de 3^e
 BRULFERT-STRULLU Thibaud / stage d'observation de 3^e
 CASTILLO Margaux / Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne
 CHATELIN Arthur / Licence pro Aménagement paysager - UCO
 COLLET Damien / Lycée Eugène Freyssinet à Saint-Brieuc
 CRESPIN Lucie / Double Master Architecture, Urbanisme et Etude politique de Grenoble
 GALLAIS Jeanne / Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
 GAYE Amine / stage d'observation de 3^e
 GILBERT Baptiste / stage d'observation de 3^e
 GOUHIER Juliette / stage d'observation de 3^e
 HINAULT Thais / stage d'observation de 3^e
 KARAKO Tolga / Lycée Eugène Freyssinet
 KUSCHNER Doryan / Diplôme d'architecte-urbaniste - ENSA Paris-Est Marne-la-Vallée
 LAMAZE Valentin / stage d'observation de 3^e
 LARRIEU-DUCLOS Malo / stage d'observation de 3^e
 LE GALL Romane / stage d'observation de 3^e
 LE HE Esteban / stage d'observation de 3^e
 LOZAHIC Alan / stage d'observation de 3^e
 MAZZOCCHI Elora / stage d'observation de 3^e
 MOHAMMAD Sara / Lycée Eugène Freyssinet à Saint-Brieuc
 PELISSIER-TANON Gaëtan / stage d'observation de 3^e
 PENNEC Gaspard / stage d'observation de 3^e
 POUILLET Simon / stage d'observation de 3^e
 ROCHER Erin / stage d'observation de 3^e
 VAUDIN Trystan - Ecole d'horticulture de Saint-Illan à Langueux
 WALRAVE Constance / stage d'observation de 3^e

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois représentants de l'État

DUFUMIER Benoît / Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

LEFORT Denis / Architecte des Bâtiments de France

KOSZYK Philippe / Inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales

ORVEILLON Thierry (Président) / Conseiller Départemental du canton de Pleslin-Trigavou

GORÉ-CHAPEL Isabelle (Vice-Présidente) / Conseillère Départementale du canton de Broons

PASQUIET Anne-Marie / Conseillère Départementale du canton de Guingamp

ROUTIER Gaëlle / Conseillère Départementale du canton de Plélo

DESBOIS Michel / Conseiller Départemental du canton de Plancoët

PAGNY Gilles / Conseiller Départemental du canton de Paimpol

Quatre représentants des professions concernées

LENNON Marie / Architecte du patrimoine

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

ROBERT Benoît (Trésorier) / Architecte DPLG

NICOLAS Xavier / Géomètre-expert

Deux personnes qualifiées

BOUGUET Fabienne / Directrice à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LASTERRE Charline / Directrice de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

BÉOUT Pierre / Architecte ENSAIS

BROUTARD Alex / Ancien Directeur de la scène nationale La Passerelle

LE FLOHIC Alain / Président du Comité d'Animation de Robien

L'HER Stéphane / Directeur de l'Association Le Cercle, Elu à Saint-Brieuc

QUÉAU Hervé (Secrétaire) / Professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / Paysagiste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association

CHEREL Claude / Architecte-conseillère du CAUE

BILAN FINANCIER

DÉPENSES 1 134 027

achats	12 917
services extérieurs	76 477
autres services extérieurs	58 841
impôts et taxes	77 011
charges de personnel	891 024
location de logiciel	7 291
charges exceptionnelles	1 499

Matériel industriel	0
Matériel informatique	7 633
Ouvrages de bibliothèque	1 334

RECETTES 1 050 901

taxe d'aménagement	920 000
cotisations-collectivités	60 971
autres cotisations	1 205
recettes en atténuation de charges	32 059
produits financiers	2 590
recettes exceptionnelles	34 076

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>

Direction de la publication : CAUE 22

Textes : CAUE 22

Illustration de couverture : CAUE 22

Maquette et graphisme : CAUE 22

© CAUE des Côtes d'Armor, 2022